Décès dans le Clergé

S. Exc. Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Masson (Louis-Henri), curé de Saint-Sylvain, décédé le 11 octobre 1950, dans sa 74° année.

Ordination du 8 octobre 1950 dans la Chapelle du Grand Séminaire

Diacres

Louis Bernier, Saint-Lézin-d'Aubance. — Auguste Boisneau, La Cornouaille. — Bernard Brcchard, Saint-Mathurin-sur-Loire. — Marcel Defois, Notre-Dame de Chemillé. — Etienne Gaignard, Denée. — Albert Girard, Les Cerqueux-de-Maulévrier. — Michel Girard, Yzernay. — Henri Héraut, Somloire. — Paul Houdebine, Le Lion-d'Angers. — Joseph Jeannin, Saint-Rémy-en-Mauges. — Jean Lambert, Denée. — François Laplanche, Saint-Nicolas de Saumur. — Paul Masson, Saint-Aubin-de-Luigné. — Gustave Mathien, Sainte-Christine-en-Mauges. — Louis Onillon, Saint-Rémy-en-Mauges. — Jean-Baptiste Pineau, Drain. — Michel Pourrias, La Madeleine d'Angers. — Joseph Pyré, Chanzeaux. — Bernard Rabault La Madeleine d'Angers. — Francis Riebel, La Trinité d'Angers. — Jean Tortiger, Candé. — Jacques Vaugoyeau, Tiercé.

La Journée des Missions

MM. les Curés et Aumôniers annonceront, au prône du dimanche 15 octobre, la fête des missions qui doit avoir lieu le dimanche 22 octobre.

Voici à ce sujet une note de Monseigneur:

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MISSIONNAIRE UNIVERSELLE

Cette année, comme de coutume, la Journée missionnaire universelle sera célébrée l'avant-dernier dimanche du mois d'octobre, c'est-à-dire le 22 prochain. Je recommande à MM. les Curés et Aumôniers d'attirer ce jour-là l'attention des fidèles sur le devoir qu'ils ont de prier pour nos missionnaires, prêtres et religieuses, pour l'épiscopat et les membres du clergé indigène, qui tous se dévouent à travers le monde pour faire connaître et aimer Celui qui a voulu être parmi les hommes le Prince de l'Amour et de la Paix.

Je fais appel également à la générosité des chrétiens pour qu'ils s'inscrivent dans les rangs de la Propagation de la Foi et qu'ils apportent une obole aussi large que possible à cette œuvre pontificale à qui incombe la lourde charge d'assurer la plus large part du budget de l'église missionnaire.

Angers, le 7 octobre 1950. † HENRI-ALEXANDRE, Evêque d'Angers.

* *

La messe votive solennelle *Pro Fidei propagatione*, concédée *ad libitum*, ne peut être chantée le dimanche 22. Un décret de la Sacrée Pénitencerie, daté du 30 août 1934, publie